

Club du 3^e âge Corps

LE PETIT CORPATUS



N° 54

Association Culture et Loisirs de l'Obiou

L'assemblée générale aura lieu le mercredi 24 mars, à 20h.30, salle de la mairie. Tous les abonnés du Petit Corpatus et toute la population sont cordialement invités à y participer. Une projection de films et diapos, sur le voyage organisé en juin dernier en Alsace et la descente du Rhin suivra cette assemblée.

ABONNEMENT

De nombreux lecteurs ont renouvelé leur abonnement, en accompagnant leur chèque de félicitations et d'encouragement pour l'équipe du Petit Corpatus. Nous les remercions de leur gentillesse, mais pour mieux informer nous demandons la participation de tous. Faites parvenir vos articles, compte-rendus, faire-part etc... soit chez Catherine Mei à la pharmacie, ou chez Gisèle Roux.

Merci d'avance pour l'équipe de rédaction
G. Roux

--:--:--:--:--

CARNET ROSE

Nous avons appris avec joie la naissance de Delphine GONSOLIN, fille de Gérard et Brigitte, petite fille de Mr et Mme Joseph Gonsolin et de Mr et Mme Auguste Jourdan, et arrière petite-fille de Madame Julie Nebon et Mme Madeleine ROCHAS.

CARNET DE DEUIL

Nous avons appris avec tristesse le décès de :

Madame Rose MELMOUX, soeur de Mlle Yvonne Bernard

Monsieur Augustin RAMBAUD, père et beau-père de Mme et Mr Serre-Combe, et Mr et Mme René Rambaud

Monsieur Jean Sibert, époux de Mme Jean Sibert, fils de Mme Marguerite Sibert, et neveu de Mr et Mme Cyrille Cordou.

Madame DROUET, employée au Sanctuaire de la Salette.

Mademoiselle Corrine FLOURY, employée à l'Hôtel de la Poste.

Monsieur CARL ex-directeur de la Colonie de Vacances de Ste Geneviève des Bois.

Monsieur MAZET HUGUES, père de l'abbé MAZET Curé de Valbonnais.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU C.M. DU 9 JANVIER 1982

Présents : Mrs MMs : Cardin - Pellissier - Roux - Blanc - Gontard -
Delas - Boulanger - Paulin - Dumas - Balmet

Absent : Meggias

Augmentation du loyer de l'immeuble sis rue de l'hôpital.

Mr le Maire expose à l'Assemblée que la location pour le logement qu'occupe Mr Elie Mary depuis 1962 est fixé à 720frs par an. Depuis 1975, le montant de cette location ne couvre pas les frais financiers (impôts, assurances) elle doit être augmentée.

Après l'exposé du maire, le C.M. l'approuve et le charge d'informer Mr Elie Mary de l'augmentation de son loyer, porté à 1200frs par an.

Allocation scolaire : Elle est fixée à 500frs, Mr le maire propose que cette somme soit gardée pendant une année et rajoutée à celle de 1981/1983 pour que les institutrices puissent faire un investissement plus conséquent.

Repas des anciens : Mr le Maire informe l'assemblée que cette année le Bureau d'aide sociale prend en charge le repas de Noël offert aux personnes âgées de la commune, il aura lieu chez Mr Baggio le samedi 6 mars.

Surveillance des travaux à l'hôtel du Palais :

Les travaux d'aménagement de l'hôtel du Palais vont commencer avec l'O.P.A.C. de l'Isère, le conseil municipal charge Mr Pellissier et Mme Roux de suivre les travaux de la future résidence "Le Farot"

Proposition d'attribution de logements à la résidence "Le Beaumont"
(Maison Chalon)

L'O.P.A.C. demande au conseil municipal de lui faire des propositions pour l'attribution des 5 logements.

Mr le maire rappelle les demandes urgentes :

La famille Faidherbe avec 3 enfants
La famille Porcero avec 2 enfants
La famille Desbois avec 2 enfants
Madame Rochas Marie-Jeanne

Le C.M. fait suivre ces demandes à l'O.P.A.C.

Acquisition Maison Catelan : Mr le maire informe le C.M. que les domaines ont estimé la propriété Catelan, cadastrée section AC n° 176 à 200.000fr. Cependant les locaux étant occupés par la famille Porcero, un abattement de 60.000frs doit être apporté. Mr le maire rappelle au C.M. que le propriétaire a demandé 200.000 frs et qu'il y a urgence à acheter cet immeuble. Le C.M. sollicite l'avis de la Commission départementale des Opérations Immobilières d'architecture.

Bail avec la Sté Dauphin : Le bail de location d'un emplacement publicitaire de la Sté Dauphin vient à expiration le 20.4.82. Après délibération le C.M. désirant limiter l'affichage publicitaire sur la commune, décide de ne pas proroger le bail.

Réfection du sol du terrain de tennis :

Le sol du terrain de tennis doit être refait cette année et que le tennis club sollicite une aide de la commune. Après délibération le C.M. :

- décide de prendre en charge les travaux
- demande au tennis-club le remboursement des frais hors TVA soit : 19.750frs au 23 décembre 1982.
- décide pour ne pas grever le budget du tennis-club que soit remboursé seulement 15.000frs la première année et le reste la seconde.

.....

CHEMIN "des GRANGES"

3

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux négociations menées par la D.D.A. la réalisation du chemin "des Granges" va pouvoir intervenir.

Le syndicat Intercommunal se chargerait des travaux de réalisation.

Par contre, les communes de Corps et de Quet-en-Beaumont se chargeraient chacune des achats de terrain.

Après exposé du Maire, le Conseil Municipal décide :

- de confier au Syndicat Intercommunal la réalisation du chemin "des Granges",
- de se charger des achats de terrain situés sur le territoire de la Commune de CORPS.

CHEMIN " DES GRANGES"
Dédommagement des propriétaires terriens.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, suite aux négociations menées par la D. D. A. avec les propriétaires des parcelles touchées par le tracé du chemin dit "des Granges", la Commune doit s'engager à dédommager les propriétaires sur la base de :

- 0,50 Frs le M2 de terrain,
- 2,50 Frs le M2 d'indemnité d'éviction,
- 5,00 Frs le M1 de clôture.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- approuve l'exposé du Maire,
- s'engage à dédommager les propriétaires suivant le résultat des négociations menées par la D. D. A.

Monsieur le Maire, expose au Conseil Municipal le choix de deux agents inscrits à l'A.N.P.E. pour la durée du recensement de la population 1982.

Il propose : Mlle BETHUMA Brigitte
et: Mme BOUVIER Ginette.

Choix de deux
Agents Recenseurs.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de lancer sur le territoire de la Commune, un lotissement artisanal qui permettrait d'accueillir les artisans désireux de s'installer.

En effet, le marché foncier actuel sur la commune est tel qu'il ne permet pas aux acquéreurs éventuels de trouver des terrains disponibles/

Le principe du projet de zone artisanale est arrêté sur les opérations subventionnées par le SYNDICAT MIXTE pour l'industrialisation de la MATHEYSINE et des ses environs ; il convient donc maintenant d'engager une phase préopérationnelle pour étudier les conditions de réalisation.

Parallèlement à cet aménagement, il apparaît des besoins en locaux, pour abriter les bureaux et le matériel de l'antenne locale de la D.D.E., le matériel de lutte contre l'incendie, les véhicules de V.F.D., ainsi que l'accueil d'artisans désireux de louer dans un premier temps, les locaux nécessaires à leur activité.

Il semble donc opportun d'engager la réalisation de ces bâtiments sur le lotissement et pour cela de faire faire des études fixant les conditions juridiques administratives et financières de cette opération.

Pour mener à bien ces 2 opérations, Monsieur le Maire propose de s'assurer le concours de la S.A.D.I. possédant sur ce type de réalisation, l'expérience nécessaire, elle sera chargée des études préopérationnelles et détaillées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide d'engager les études préopérationnelles ;
- désigne la S.A.D.I pour mener ces études ;
- approuve la présente convention qui fixe les conditions d'intervention de la S.A.D.I. ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tous actes et contrats particuliers et marchés à venir.
- demande à M. le Préfet, d'approuver la présente délibération et la convention.

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que la SADI a demandé à plusieurs cabinets d'architectes de proposer un projet de plans pour le lotissement artisanal, en réunion du 11 février 1982.

La Commission d'étude a retenu deux projets :

- cabinet Monsieur BENOIT,
- cabinet KOLE,

et demande au Conseil Municipal de se prononcer en faveur de l'un d'eux.

Après délibération et étude, le conseil Municipal :

- approuve l'exposé du Maire,
- demande au cabinet KOLE d'élaborer les plans concernant le lotissement artisanal,
- demande à Monsieur Le Maire d'informer la S.A.D.I. de ce choix.

Les artisans qui désirent s'installer, sur cette zone artisanale, sont priés de se faire inscrire en Mairie.

à titre de comparaison, voir ci-dessous les taux moyens et plafonds du département :

Taux Moyens communaux

Désignation : des taxes	Nationaux		Départementaux		Taux 1981	Taux plafonds à ne pas dépasser pour 1982
	Moyenne 1981	taux plafonds 1981 (col. 2, 5I)	Moyenne 1981	Taux plafonds 1981 (col. 3x 2, 5I)		
	1	2	3	4	5	6
Taxe d'habitation	10.77	25.93	9.55	23.88		26.93
Foncier	12.23	30.58	17.58	43.95		43.95
Foncier non bâti	34.26	85.85	45.08	112.70		112.70
Taxe patronale	11.84	20.60	14.16	35.40		35.40

TRAVAUX AUX ECOLES
DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de faire des travaux d'isolation aux écoles et donne lecture des deux devis en sa possession :

- Mr ROUX Denis pour les fenêtres : 45 298,13 Frs TTC
- Ets FAVETTO pour la laine de verre : 6 392,52 Frs TTC

soit un total de : 51 690,65 Frs TTC

Après délibération, le conseil municipal :

- approuve l'exposé du Maire,
- charge le Maire de faire effectuer ces travaux,
- demande à Monsieur le Préfet une subvention sur le programme "grosses réparations en bâtiments".

BAL COSTUME

Le club du 3^e âge organise son bal costumé de la Mi-Carême, le samedi 20 mars, salle de la mairie, avec concours de travestis, enfants et adultes. Buffet, buvette.

Venez nombreux passer une excellente soirée familiale.

--:--:--:--:--

Il faut aimer la nature et les hommes malgré la boue.

Jules Renard

--:--:--

Soirée amicale des sapeurs-pompiers



Le dimanche 24 janvier, a eu lieu à la salle de la mairie, le traditionnel arbre de Noël des Sapeurs-Pompiers. Tous les enfants étaient présents, accompagnés de leurs parents et c'est dans une joyeuse ambiance qu'ils ont reçu le Père Noël porteur de beaux cadeaux.

Un goûter réunissait tout le monde en présence du lieutenant Rivière.

Générosité et solidarité



Générosité et solidarité

Le vice-président du Football-club de l'Obiou, Mr Cosandey, en compagnie des membres du bureau a remis à Mr ARNECDO, des Moras, un chèque du montant de la somme collectée lors du concours de belote, organisé après l'incendie de la ferme des Moras.

La Sainte-Agathe



(Parisien Libéré, vendredi 5 février 1982)

LE SAINT DU JOUR Sainte Agathe

Son nom fait penser à la pierre précieuse qu'on appelle agate, mais il n'y a aucune relation entre les deux mots. La pierre s'appelle ainsi parce qu'on en trouvait beaucoup près d'un cours d'eau de Sicile nommé Achates. Le prénom féminin a pour origine l'adjectif grec agathe qui signifiait "bonne". Convertie au christianisme, la jeune Agathe avait repoussé les avances d'un gouverneur de Catane, ville où elle habitait, du nom de Quintus. Ce dernier, par dépit, la dénonça et elle mourut dans d'affreux supplices. En vérité elle expira dans sa prison où on l'avait ramenée parce que, un orage ayant éclaté pendant la torture, accompagné d'un tremblement de terre, Quintus craignait que le peuple vit là un avertissement d'en haut. Ces événements se passèrent vers 250.

Dans le "livre des prénoms" d'André Vinel (édition Albin Michel) 1972, on relève page 75.

"Sainte Agathe, née à Catane (Sicile) se consacra au Christ dès son enfance. Jeune fille elle est arrêtée comme chrétienne. Elle affirme qu'être esclave de Jésus-Christ constitue la vraie liberté et la plus grande noblesse. Torturée par un juge sadique qui lui fait trancher les seins, elle meurt le 5 février 251 à Catane. On la représente portant sur un plateau ses seins coupés.

Dans le "guide médicis des prénoms" (édition Médicis 1963) on relève page 64 :

"Agathe" (Étymologie du grec "femme vertueuse"), renommée en son temps, pour sa beauté, devait l'être, dans la suite des âges, pour la constance joyeuse avec laquelle elle supporta des supplices dont l'atrocité dépasse l'imagination. Miraculeusement guérie de ses blessures par l'apôtre Saint Pierre, qui vint lui ouvrir les portes de sa prison, elle préféra à la liberté une nouvelle série de tortures qui la conduirent au ciel, le 5 février 252.

Traits caractéristiques - Fines, spirituelles, vives, les Agathes ont la répartie prompte et l'esprit toujours en éveil. Très simples avec cela, ne faisant pas étalage de leur intelligence, elles ne dédaignent pas les besognes les plus humbles, dans lesquelles elles excellent d'ailleurs. Bonnes, prêtes à se dévouer, elles n'ont rien des ingénues et ne sont pas faciles à duper.

....

CLUB DU 3° AGE DE CORPS

Pour faciliter l'information nous publions dans le Petit Corpatus le compte rendu de l'assemblée générale du 18.1.82.

Fidèles lecteurs ou lectrices de ce journal, tous les membres actifs, amis ou bienfaiteurs qui pour des raisons diverses n'ont pas pu assister à cette rencontre pourraient en toute quiétude nous faire part de leurs suggestions le cas échéant.

Donc le 18.1.82 à 9h.30, Mme Rocnas présidente entourée de tous les membres du bureau donne à l'assistance lecture des questions inscrites à l'ordre du jour.

- 1 - Les activités du club
- 2 - Le compte rendu financier
- 3 - Les questions diverses
- 4 - Le renouvellement du bureau

I - Les activités du club en 1981 ont été nombreuses et variées.

Celles qui nécessitent le travail préparation sont :

Le fête des rois

Les bals mi-carême avec participation des enfants, fête des pères et mères, kermesse et bal de la Salette organisé par la municipalité de de Mr Andrieux, au profit du club.

Ventes - pain, fromage + kermesse

Rencontres avec les clubs qui séjournent au village de vacances

Travail en commun avec peuple et culture

2 rencontres au village de vacances - Une à la Côte St-André

Reception a Corps des clubs du plateau matheysin, (La Motte-d'Aveilla Valbonnais, Le Perrier, avec matinée artistique présentée par le club de Tullins en présence des clubs de Soisson, Besançon.

Sortie au lac de Lauvitel avec les enfants de Corps organisée par Culture et Loisirs.

Participation à la fête de la Solidarité au profit des sinistrés de l'avalanche des Matheux à la Salette.

Journée des vieillards

Concours de belote

Participation à l'élaboration du Petit Corpatus.

Les activités qui relèvent de nos distractions et culture sont les ^{Voyages} Venise - Marseille - Alsace - séjour à St-Raphaël - Grande fête des clubs du département à St-Etienne de Saint-Geoirs.

Goûter : offert par la municipalité de Pellafol.

Repas des anciens offert par la municipalité de Corps.

Matinée théâtrale au théâtre de la Mure. Spectacle organisé par MJC

Arbre de Noël et goûter en commun avec la maison de retraite.

Voici quels sont nos projets d'activités pour 1982 :

- Organisation du bal costumé de la mi-carême fixé au samedi 20 mars à 21h. salle de la Mairie.

Bal de la fête des Pères et des Mères le samedi 19 juin.

...

La vente du pain le 11 juillet
La kermesse le 8 août
Le bal de la Salette (municipalité) le 17 juillet.
Participation du club à la fête inter-associations le 1^o août.
Un concours de belote le 13 novembre
L'arbre de Noël avec la maison de retraite. La date reste à fixer courant décembre.

Nous rencontrerons les clubs qui séjourneront au village de vacances.
Nous lancerons une invitation aux clubs voisins que nous ne connaissons pas (Pierre-Châtel, La Mure, Mens, La Roisonne ainsi qu'à l'association familiale de la Salle-en-Beaumont, date retenue : 27 Juin.

Pour l'animation nous pensons demander à Melle Girard-Pellafol, enfant du pays, institutrice, la participation du groupe artistique auquel elle appartient.

- Organisation des voyages :

Une sortie théâtrale et culturelle aura lieu au théâtre de Grenoble le 28 mars. Au programme "La Belle Hélène" transport offert par le club.

Un voyage d'un jour à Genève avec visite du palais des nations aura lieu le 16 juin -transport offert par le club.

Un voyage du 2 au 7 mai : au choix Paris ou le Bénélux
Voyage retenu le Bénélux visite du parlement européen à Luxembourg, participation du club aux frais de transport

- Grand voyage ou 2^o voyage de 4 à 5 jours proposés :

Languedoc-Pyrénées, Tunisie ou Portugal ou Bulgarie, en tenant compte que pour certains de ces voyages à l'étranger un passeport est indispensable coût 400 frs, voyage prévu accepté en septembre - voyage retenu : Languedoc-Pyrénées, date à fixer.

Séjour de vacances - Nous attendons des propositions.

II - Compte rendu financier

Le bilan de l'année 1981 s'établit comme suit :

Recettes	37990f.70
Dépenses	24266f.60
Bénéfice	13724f.10

Les finances sont saines

Emploi des fonds

Une partie des sommes disponibles seront utilisées dans :

- 1 - L'achat de matières premières pour la kermesse
- 2 - Les voyages
- 3 - Pour la réception des clubs
- 4 - Pour notre culture (livres et disques)

III - Questions diverses

- Nous attendons avec impatience un moniteur d'éducation physique.
- Pour l'organisation de l'arbre de Noël un groupe de responsables sera chargé de connaître les personnes qui ne peuvent pas assister à la fête. Le goûter leur sera porté à domicile.
- Les personnes âgées qui séjournent à Corps et qui désirent prendre part à nos activités, voyages pourront se joindre à nous sans qu'il leur soit demandé une contribution spéciale à la seule condition qu'elles nous présentent la carte du club auquel elles adhèrent.
- Avant notre départ à Genève, au Bénélux (Belgique, Hollande, Luxembourg) nous recommandons à tous les participants d'être munis de leur carte d'identité datée de moins de 10 ans.

- La vente des cartes 1982 commencera en janvier, le prix reste à 20frs.
- Faut-il maintenir des déplacements l'hiver en raison du froid, neige et glace ?

Suggestions ?

Renouvellement du bureau

lecture est donnée de la composition actuelle du bureau. Celui-ci est reconduit à l'unanimité.

Après une matinée bien remplie un apéritif est le bienvenu. Celui-ci est servi dans la salle du club.

Avant d'aller déjeuner ensemble, nous renouvelons nos vifs remerciements à Mrs et Mmes les maires des communes de la Salette, Pellafol, Corps pour le soutien et l'aide efficace qu'ils apportent à notre club.

Nous adressons des remerciements tout particuliers à Messieurs les Pères de la Salette qui nous ont offert très gentiment leur participation à notre assemblée en assurant l'animation de la soirée.

Nous n'oublions pas la population de Corps et des environs, commerçants et généreux donateurs qui s'intéressent à nos activités. Mr et Mme Berge absents à notre assemblée préparent un montage de film de notre séjour à St-Raphaël. Nous le verrons au printemps.

Merci à Mr Pellissier 1° adjoint, Mr et Mme Roux 2° adjoint et animatrice qui nous accompagnent dans nos voyages et se dévouent sans compter à la bonne marche du club, ainsi que Mme Galvain Colette responsable à Pellafol, Mme Andrieux responsable à la Salette et à toutes les personnes quels que soient leur poste et responsabilités au sein du bureau et du club en général.

La séance est levée à 11h.30.

Puis nous nous retrouvons dans la salle à manger du restaurant Jourdan pour savourer un excellent repas préparé par Claude, petit fils de notre présidente.

Mêlés à nos invités, le Père Sublet du Sanctuaire de la Salette, les présidents d'honneur du club, Messieurs et Mesdames, Maire de la Salette, Pellafol, Corps. Mr et Mme Roux, animatrice et adjointe, Mr et Mme Pellissier, adjoint, tous les membres du club ont apprécié l'ambiance empreinte d'une sincère amitié qui régnaient autour d'eux ce jour là.

Après le repas nous avons regagné la salle des réunions pour assister à la projection de films sur la Salette par le père Sublet. Ainsi qu'au montage des films et projection de diapositives de Mr et Mme Roux sur nos voyages en Alsace et croisière sur le Rhin.

La Salette haut lieu de rencontres, de prières, de recueillement, site magnifique en toute saison pour le plaisir des yeux, pour l'air pur qu'on y respire, le silence dont nous avons besoin, pour les croyants le retour aux sources de la foi. Beaucoup de corpatus pour la première fois voyaient ces films.

L'Alsace une de nos plus belles provinces de France. Souvenirs inoubliables d'un séjour merveilleux.

En résumé belle matinée de plaisir et pour laquelle nous adressons nos vifs remerciements à ceux qui nous l'ont offerte si gentiment.

.....

Dans le Dictionnaire "analytique des prénoms" par Antoine Audebert (édition Calmann Lévy) 1956 on relève page 23.

"Ste Agathe (du grec Agathos, bon) Noble sicilienne d'une grande beauté, fut mise à mort à Catane, en 251, sur l'ordre du gouverneur Quintius auquel elle s'était refusée. Ses bourreaux lui coupèrent les seins, puis la traînèrent sur des tessons et des charbons ardents/

Qualités : Les Agathes sont caractérisées par la beauté durable du corps et de l'âme.

Enfin le "Dictionnaire Etymologique des prénoms de France" d'Albert Dauzat, professeur à l'école pratique des "Hautes Etudes" (édition Larousse 1951) est très bref, page 3, il indique "Agathe forme savante du latin chrétien Agatha est du nom grec Agathos" (bon) est un prénom de baptême rare".

Tous nos remerciements à Mr Perrot pour le travail de recherche qu'il a effectué.

--:--:--:--:--:--:--

FÉVRIER

Sans aucun parti pris on ne peut s'empêcher de trouver que le mois de février fait pitoyable figure dans la ronde des douze mois. Il est si petit, si déséquilibré, qu'on le dirait boiteux. Il faut reconnaître que tous les quatre ans, Messire Février s'engraisse brusquement de vingt quatre heures. C'est quelque chose vingt quatre heures! Il peut s'en passer des événements en deux douzaines d'heures, en 720 minutes en 43.200 secondes, il peut en mourir des gens, même célèbres, il peut en mourir des hommes qui ont faim. Il peut en naître des futurs grands hommes qui marqueront d'une croix blanche cet intermittent 29 février.

C'est à un pape fort célèbre, le pape Grégoire XIII de 1572 à 1585 que février doit de s'épanouir ainsi tous les quatre ans. Car c'est lui qui reforma le calendrier et lui donna sa forme actuelle.

En 1582, il y avait dix jours d'intervalle entre l'équinoxe vrai et l'équinoxe indiqué au calendrier et fixé au 11 mars (au lieu du 21 qui est la date réelle). Le pape Grégoire XIII ordonna en conséquence que l'on supprimerait purement et simplement 10 jours de l'année 1582 en donnant au lendemain du 4 octobre la date du 15.

Et voilà Ce ne fut pas plus difficile que ça, d'un trait de plume dix jours et onze nuits furent effacés de l'histoire du monde. Dix belles journées d'automne - l'automne est si beau à Rome - dix journées d'or furent repoussées dans le néant dont elles ne sortiront jamais. Dix jours qui n'eurent ni morts, ni naissances, ni.... rien.

Depuis cette date mémorable, les années où février à 29 jours sont celles dont le millésime est divisible par 4, excepté les années de siècle dont le millésime est divisible par 400 (ceci pour ceux qui aiment le calcul).

Dernier délai pour les inscriptions : Le mardi 23 mars.

VOYAGE EN HOLLANDE

Organisé par le club du 3^e âge de Corps, du dimanche 2 mai au vendredi 7 mai.

La Hollande en 6 jours -

- 1^o jour - Départ de Corps, déjeuner pique-nique vers Langres, Nancy
visite de la ville, arrivée à Luxembourg, dîner et logement.
- 2^o jour - Visite du Palais, du parlement, déjeuner à Luxembourg.
Après midi départ pour Bruxelles, visite de la ville,
dîner et logement.
- 3^o jour - Anvers - entrée en Hollande par Breda, arrivée à Amsterdam -
Dîner et logement.
- 4^o jour - Le matin, visite de Aalsmer, du parc Kenkenhof, célèbre
exposition florale, Haarlem, retour sur Amsterdam pour
le déjeuner.

L'après-midi, départ sur Alkmaar, retour par Edamvolenda m,
retour sur Amsterdam.
- 5^o jour - Départ vers Leiden et Scheveningen, sur la mer du Nord,
La Haye, Rotterdam, déjeuner. L'après midi, départ vers
Bruges, arrêt et arrivée à Dunkerque.
- 6^o jour - Retour par Lille, Paris. Déjeuner à Moret sur Loire,
dîner vers Lyon, arrivée à Corps dans la soirée.

Prix 1300 frs - Ce prix comprend le transport en autocar
luxe avec toilettes.

L'hébergement en hôtel 2 étoiles, les
assurances assistance, annulation et
bagages.

Tous les participants doivent verser 400frs d'arrhes le
mardi 23 mars, à la permanence du club.

-:-:-:-:-

Quelques maximes : " Le savoir faire vaut mieux que le savoir"
Beaumarchais

De tout inconnu, le sage se méfie.
La Fontaine

La prudence est bonne en soi, mais la pousser
trop loin est une duperie.
Florian



Département de l'ISÈRE

Mairie de CORPS

Code Postal 38970
Téléphone 30.00.31

Corps, le 13 FEVRIER 1982

TABLEAU DES SUBVENTIONS

prévu à l'article 657 du Budget Primitif 1982

HAUTE FREQUENCE.....	500,00 F
PECHE.....	600,00 F
CHASSE.....	800,00 F
OFFICE DU TOURISME.....	10 100,00 F
MUTUELLE DU TRESOR.....	100,00 F
CHAMBRE DES METIERS.....	100,00 F
MUTUELLE PERSONNEL COLLECTIVITES LOCALES.....	200,00 F
COMITE ELUS ROUTE NAPOLEON.....	50,00 F
CENTRE ANTI-CANCEREUX "LEON BERARD".....	200,00 F
CENTRE NAUTIQUE OBIOU.....	4 400,00 F
K.U.K.L.O.S.....	3 800,00 F
TENNIS-CLUB.....	700,00 F
FOOTBALL-CLUB OBIOU.....	4 800,00 F
C.E.G. TRIEVES-MENS.....	50,00 F
CIE SAPEURS POMPIERS.....	6 900,00 F
PREVENTION ROUTIERE.....	200,00 F
LA BOULE DU CHAMOIS.....	2 000,00 F
ECOLE DE BOULE.....	500,00 F
CLUB DU 3ème AGE.....	1 900,00 F
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE.....	3 500,00 F
ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE DES PERSONNES....	500,00 F
ASSOCIATION PUPILLES ECOLES PUBLIQUES.....	100,00 F
ASSOCIATION CULTURELLE DE L'OBIOU.....	4 000,00 F
AMICALE DES EMPLOYES COMMUNAUX.....	12 000,00 F
CANAL D'ARROSAGE.....	1 000,00 F
TOTAL.....	59 000,00 F

Fait à CORPS, le 13 février 1982

Le Maire,



Les truites aux amandes

1. INGRÉDIENTS : (pour 2 personnes) : 2 truites, sel, poivre, 2 c à soupe de farine, 75 g de beurre, 100 g d'amandes effilées, citron à volonté.

2. Les truites étant vidées, lavez-les, puis essuyez-les.

3. Assaisonnez l'intérieur de sel et de poivre.

4. Farinez-les, puis secouez pour faire tomber l'excédent.

5. Faites chauffer la moitié du beurre dans une poêle et mettez-y les truites à cuire 5 mn environ de chaque côté en les assaisonnant. Le feu ne doit pas être trop fort pour ne pas brûler le beurre.

6. D'autre part, faites chauffer le reste de beurre dans une petite casserole et jetez-y les amandes pour les faire dorer.

7. Dressez les truites sur le plat de service chauffé. Recouvrez d'amandes dorées.

8. Garnissez de rondelles de citron.

— Vous pouvez verser 1 jus de citron dans le beurre de cuisson des truites.

Comment reconnaître la fraîcheur d'une truite

- Sa chair est brillante et ferme.
- Son oeil brillant, saillant avec une pupille très noire.
- Ses branchies rouges.
- Sa paroi abdominale bien tendre.

SOLUTION

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	G	R	I	G	O	V	A	M	P	I	R	E	S	
2	R	O	S	E	S	A	M	O	L	I	E	R	E	
3	I	D	E	A	L	I	S	T	E	I	V	I	T	
4	P	A	R	I	A	N	A	L	E	R	E	G	I	
5	P	E	D	I	S	C	I	P	L	I	N	E	R	
6	E	H	P	R	E	C	H	E	R	A	R			
7	S	A	U	T	E	R	I	E	I	M	P	I	E	
8	O	R	S	R	E	E	S	S	A	I	S	O	N	
9	U	P	T	I	R	R	E	I	N	L				
10	A	R	I	E	N	M	A	E	G	A	I	E		
11	A	G	A	R	U	S	I	T	E	R	I	D	E	
12	R	O	D	E	R	I	O	N	S	F	E	E		
13	A	N	I	S	E	T	T	E	T	A	O	O		
14	B	N	O	M	E	S	C	H	I	C	H	E	S	
15	E	S	S	U	I	T	E	C	R	E	M	I	E	R

LE QUATRE-QUARTS

C'est un gâteau très facile à réaliser, qui contient en parts égales 4 ingrédients principaux, d'où son nom. Facile à emporter en pique-nique, il se conserve très bien plusieurs jours, enveloppé dans du papier d'aluminium.

1. Ingrédients : 3 gros œufs, leur poids (environ 180 g) en sucre, en farine et en beurre, une pincée de sel, 1 citron.

2. Séparez les blancs d'œufs des jaunes et travaillez ces derniers avec le sucre en mélange blanchâtre et mousseux. (Utilisez un batteur électrique muni de gros crochets, si vous en avez un).

3 et 4. Ajoutez petit à petit, en alternant, la farine et le beurre à peine fondu. Mélangez vigoureusement pour obtenir une pâte homogène. Joignez une petite pincée de sel.

5. Lavez soigneusement le citron (utilisez de préférence un citron non traité). Râpez le zeste et ajoutez-le à la pâte.

6. Battez les blancs en neige très ferme (avec une petite pincée de sel). Ajoutez le quart des blancs à la pâte, sans précaution, pour l'alléger : vous devez avoir une pâte moelleuse.

Incorporez ensuite le reste des blancs avec précaution, en soulevant la pâte de bas en haut pour ne pas la faire retomber.

7. Versez la pâte dans un moule (genre moule à manqué carré ou rond ou dans un moule à cake) beurré et fariné, en ne remplissant qu'aux deux tiers, car le gâteau gonfle en cuisant. Lissez la surface à la spatule.

8. Faites cuire à four moyen de 30 à 40 mn en évitant d'ouvrir la porte du four. Le gâteau doit être blond doré lorsqu'il est cuit. Vérifiez la cuisson à l'aide d'une lame de couteau qui doit ressortir sèche. Démoulez le gâteau et laissez refroidir sur grille.

PUDDING DE PAIN D'ÉPICE AUX RAISINS SECS

(6-8 personnes)

300 g de raisins secs (Smyrne et Corinthe mélangés si possible), un petit verre de rhum. 1 pain d'épice de 500 g. 1/2 l de lait, 3 œufs, 3 c à soupe de sucre, 2 oranges non traitées, 40 g de beurre.

Faites tremper les raisins dans le rhum. Coupez le pain d'épice en tranches. Faites bouillir le lait, puis laissez-le tiédir. Versez-le chaud sur les œufs battus en omelette avec le sucre. Râpez finement le zeste des oranges, beurrez largement un moule à charlotte. Dans le fond, mettez une grosse poignée de raisins égouttés. Trempez ensuite les tranches de pain d'épice dans le mélange aux œufs et empilez-les dans le moule en alternant avec les raisins et le zeste d'orange. Pour terminer, versez le reste de crème aux œufs et faites cuire au bain-marie pendant 2 h (ou en autocuiseur pendant 30 mn, en versant 2 cm d'eau dans le fond de la cocotte). Laissez tiédir avant de démouler. Servez tiède avec une crème à la vanille.

CRÈME À LA VANILLE

Faites bouillir 1 l de lait avec une gousse de vanille fendue en deux. Travaillez 6 jaunes d'œufs en mélange mousseux avec 100 g de sucre en poudre. Retirez la gousse de vanille et versez le lait peu à peu sur le mélange œufs-sucre. Placez la crème dans un bain-marie chaud mais non bouillant (ou sur feu très doux) et faites épaissir en remuant sans arrêt à la cuiller en bois en évitant l'ébullition. Retirez du feu dès que la crème nappe la cuiller.

Grenoble, le 22 Février 1982

Monsieur le Maire

Réf.: RC/PG/1672-82

Monsieur le Maire,

A l'initiative de la Société Française des Roses, la Société de Sélection MEILLAND a concédé ses droits de création du rosier "Espoir" MEIVILIBOR MEILLAND à la Ligue Nationale Française Contre le Cancer.

Pendant les années 1980, 1981 et 1982, chaque rosier "Espoir", sera porteur d'un label garantissant à la Ligue une redevance de 12 Francs.

Nous espérons que cette initiative, qui permettra d'orner des jardins avec des roses rouges d'une grande beauté intéressera non seulement les particuliers mais aussi les Maires, les Ecoles, les Administrations, les Hôpitaux, les Usines, les Entreprises etc....

En souhaitant vivement que vous accepterez de contribuer au plein succès de cette action d'intérêt public, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président

Me René CUPILLARD

BON A DECOUPER

Aidez-nous en achetant le Rosier
« Espoir »

Je désire recevoir rosier(s)
rouge(s) "ESPOIR"

	1 rosier	40 F	
au prix de :	3 rosiers	105 F	Frais
	5 rosiers	170 F	d'envoi
	10 rosiers	325 F	compris

Adressez sous enveloppe
timbrée ce

BON DE COMMANDE
accompagné de votre
règlement au

Ci-joint mon règlement F.

Nom

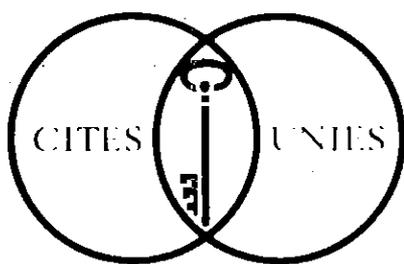
Adresse

COMITE DEPARTEMENTAL
DE LA LIGUE NATIONALE
FRANÇAISE CONTRE
LE CANCER

9, rue Charles Péguy
38100 GRENOBLE
C.C.P. 334-28 T GRENOBLE

*ou se faire
inscrire
en
Mairie
de CORPS*

FEDERATION MONDIALE DES VILLES JUMELEES-CITES UNIES



Cités unies pour un nouvel ordre mondial

Quinze hommes sur cent sont "trop nourris"
Pendant qu'un homme sur dix meurt de faim (FAO).

Si rien n'est entrepris,

5 hommes sur 6 souffriront de la faim en l'an 2000.

Il est urgent que les populations des pays nantis

Remettent en cause leur mode de vie et
Comprennent la nécessité de la solidarité
A l'échelle mondiale.

Toutes les Cités du monde doivent s'unir
Pour mettre un terme à l'énorme gaspillage
De notre société de consommation

Sous peine de voir le monde basculer

Sous le déferlement des populations misérables

Et pour aider à l'avènement d'un

NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE MONDIAL.

2, RUE DE LOGELBACH 75017 PARIS FRANCE - CABLE ADRESSE : JUMELAGE PARIS - TÉLÉPHONE : 766.75.10

Statut consultatif auprès de l'Assemblée Générale Économique et Sociale des Nations Unies. Reconnue d'utilité publique en Afrique
Consultative Status with UNESCO and the UN Economic and Social Council. Recognized as a Public Service in Africa

Télex : 641155 F 33

/LE JUMELAGE-COOPERATION/

Les villes peuvent participer à l'aide au tiers monde, grâce au jumelage-coopération, qui établit une relation authentique et vécue d'amitié et de solidarité entre une commune industrialisée et une commune en développement.

On crée tout d'abord un Comité de jumelage, composé de représentants du Conseil municipal, de membres des associations et de bénévoles. Dès les premiers contacts, en liaison avec la commune du tiers monde, il détermine les besoins à satisfaire : santé, alimentation, éducation, équipements techniques, économie. Le comité suit la réalisation des actions entreprises. Il gère le budget du jumelage, alimenté par des subventions gouvernementales et du Conseil municipal, par le produit de dons et de manifestations sportives et culturelles.

La Fédération Mondiale des Villes Jumelées - Cités Unies (FMVJ) dispose d'une liste des communes du tiers monde candidates à un jumelage-coopération. Elle fournit également les indications sur la marche à suivre.

QUELQUES EXEMPLES

Voici quelques exemples courants à travers le monde et dans des domaines très différents.

Granby, première association de jumelage en Amérique.

Il y a maintenant plus de vingt ans que Granby (Canada) possède une association, à caractère international, et qui n'a d'autre objectif que de créer des contacts, des jumelages, de la fraternité avec d'autres pays, d'autres villes à travers le monde.

Cette association s'occupe de deux jumelages coopératifs, le premier avec Joal, la ville natale de Léopold Senghor, président de la République du Sénégal, et le deuxième avec la commune mixte rurale de Bokito, au Cameroun.

L'action de l'association, au Sénégal, a dépassé le cadre d'une ville (Joal) et concerne toute la partie sud du Sénégal, en partant de Dakar, puisque son intervention a favorisé le collège Saint-Michel à Dakar (75 millions de dollars), plus une campagne de souscription, ayant rapportée 25 millions de dollars pour la construction du « Pavillon Granby ».

L'association est aussi devenue le « parrain » de la construction, par l'A.C.D.I., de huit poissonneries réfrigérées le long de la côte sénégalaise, au coût de douze millions de dollars ; l'une des poissonneries sera construite à Joal.

Actuellement, l'association est chargée de fournir des fonds pour la mise sur pied de cinq centres de formation agricole et ménager, en faveur de la jeunesse rurale, dont l'objectif est d'arrêter l'exode vers les grands centres urbains, où cette jeunesse ne fait qu'augmenter le nombre de chômeurs, et qu'encombrer encore un peu plus les villes sénégalaises.

L'association s'est aussi engagée à doter la commune rurale de Bokito, au Ca-

meroun, de puits pour son alimentation en eau.

Loudun (France) — Ouagadougou (Haute-Volta)

En 1971, une coopérative de menuiserie de Ouagadougou a délégué pendant six mois son directeur, M. Damiba, à Loudun, pour un stage dans une fabrique de meubles. A l'issue de ce stage, l'entreprise loudunaise a consenti un prêt d'honneur à la coopérative de Ouagadougou, qui a pu ainsi acheter les outils spécialisés pour améliorer sa fabrication.

Depuis, la coopérative a, non seulement triplé sa production, mais a remboursé intégralement ses dettes.

En 1971, la ville de Loudun a pris à sa charge l'aménagement de sept bornes fontaines dans l'une des plus grandes artères de la ville-sœur de Ouagadougou. Depuis, cette voie porte le nom d'avenue de Loudun.

Evron (France) — Lakota (Côte d'Ivoire)

Deux jeunes Evronnais, dont un agriculteur, sont en stage pour un an à Lakota. Ils doivent réaliser une aire de stabulation pour les animaux. Pour assurer un parcage modèle des bovins, la ville d'Evron fournit l'argent nécessaire à l'achat du matériel de clôture.

Cette méthode d'élevage, peu commune en Afrique, a l'avantage d'éviter la dégradation des sols, d'assurer la protection des récoltes et de permettre une meilleure qualité du cheptel.

Woluwe St-Pierre (Belgique) — Musambira (Rwanda).

Une réalisation originale : un élevage de lapins et volailles en Afrique. Un groupe spécialisé du Comité de jumelage de Woluwe St-Pierre a pris en charge cette micro-réalisation, et a réussi à établir un élevage et à commercialiser ses produits. Il a constitué un fonds de roulement de

50 000 FB — permettant une distribution aux paysans rwandais de couples reproducteurs — en partie réalimenté par les résultats de l'élevage.

Saint-Maur-des-Fossés (France) — Ziguinchor (Sénégal)

Pour aider sa ville-sœur à lancer le tourisme, Saint-Maur a accepté (avril 1972) de prendre en charge l'édition d'un dépliant touristique sur Ziguinchor et sa région, et de le diffuser en partie en France.

Dreux (France) — Koudougou (Haute-Volta).

Arrive en octobre 1972. M. Gabriel Yaméogo a séjourné pendant six mois à Dreux, dans les locaux des services techniques de la mairie. Il a travaillé sur les plans d'urbanisation de la ville ainsi que sur les méthodes de voirie communale.

A la fin de son stage, il a reçu le matériel avec lequel il avait été initié aux techniques modernes de travail (lunette de visée, chaîne d'arpenteur, appareil à niveau etc...) qui lui a été offert par la municipalité de Dreux.

Il est rentré à Koudougou, en avril 1973, avec la délégation voltaïque venue célébrer l'officialisation - retour du jumelage.

Aussitôt arrivé, il a adapté ses nouvelles connaissances au contexte local : il travaille actuellement sur les problèmes d'écoulement des eaux durant la saison des pluies, prépare les plans d'une nouvelle zone industrielle à Koudougou, et rénove les techniques de ramassage et d'élimination des déchets urbains.

Son voyage a été payé par la ville de Koudougou, mais son stage (rémunéré) et l'hébergement ont été à la charge de la municipalité de Dreux.

Depuis le 12 octobre 1973, un autre jeune voltaïque de Koudougou, M. Patrice Kononbo, est en stage à la mairie de Dreux pour six mois, pour étudier les méthodes de gestion communale.

/LE CHANTIER-COOPERATION/

Les chantiers de jeunes volontaires des Cités Unies sont organisés par la Fédération Mondiale des Villes Jumelées - Cités Unies (FMVJ), le plus souvent dans le cadre d'un jumelage-coopération. Ils se tiennent chaque été, en juillet et août, dans des villes et villages du tiers monde.

Un groupe de jeunes de la ville industrialisée se rend dans la ville-soeur défavorisée pour y aider de jeunes autochtones à réaliser des ouvrages de toute sorte (construction d'une maison de jeunes ou d'une école, aménagement d'une route, plantation d'arbres, etc...). Les deux groupes peuvent ainsi se connaître, se comprendre, s'estimer; les loisirs ménagés par les organisateurs sont importants et permettent des échanges nombreux et diversifiés. C'est avant tout, pour tous, une expérience de vie en commun et la découverte de l'autre.

Les participants acquittent leurs frais de déplacement et de séjour. Ceux-ci peuvent être substantiellement réduits par des subventions gouvernementales.

LES CHANTIERS 1980

CAMEROUN

Ebolowa (30 000 habitants)
Objet : relevés topographiques dans le cadre d'un programme d'assainissement intéressant trois villes du sud du pays. Ce chantier s'adresse à des spécialistes de l'urbanisme et des géomètres.
Hébergement : chez l'habitant
Prix : 4 190 F
Dates : du 29 juin au 23 juillet
du 3 au 27 août

COTE D'IVOIRE

Lakota (15 000 habitants)
Objet du chantier : aménagement du centre polyvalent (peinture-menuiserie). Travail avec un paysan dans sa plantation.
Hébergement : dans le centre d'accueil (d'animation formation) et dans l'habitation du coopérant sur place.
Prix : 3 815 F
Date : 6 au 29 août.

GABON

Franceville (20 000 habitants)
Objet du chantier : poursuite de la construction d'un mille-club.
Hébergement dans une école
Prix : 4 090 F
Date : 7 août au 30 septembre.

HAITI

Desgranges
Troisième chantier au Centre d'animation rurale polyvalent à effet multiplicateur (CARPEM) (voir article)
Objet du chantier : le chantier consistera à participer aux diverses activités du Centre et il est demandé tout particulièrement aux participants d'être plus spécialisés dans les domaines suivants : mécanique, soudure, menuiserie, couture, agronomie, notions techniques de pêche, maçonnerie, activités manuelles pour les 14/18 ans, technique de maintenance Gestatner, artisanat, ferronnerie d'art.

Enseignant de français.
Hébergement : dans le Centre, en dortoir.
Prix : 3 700 F
Date : du 3 au 28 juillet.

MALI

Koutiala (40 km à l'est de Bamako)
Troisième chantier dans le cadre du jumelage avec Alençon.
Objet du chantier : construction de salles de classe.
Hébergement : dans une habitation aménagée par l'administration.
Date : du 3 juillet au 28 juillet.

Tombouctou
Deuxième chantier dans le cadre du jumelage avec Saintes.
Objet du chantier : reboisement.
Hébergement : dans le campement hôtel.
Prix : 3 445 F
Date : du 7 au 30 août.

Mopti
Chantier organisé dans le cadre du jumelage avec Mortagne-au-Perche.
Objet du chantier : préparation d'un jardin potager pour l'école.
Hébergement : dans une école.
Prix : 3 445 F
Date : du 7 au 30 août.

Bamako
Deuxième chantier dans le cadre du jumelage avec Angers.
Objet du chantier : clôture, adduction d'eau et peinture dans la Maison des Jeunes.
Hébergement : dans un établissement scolaire.
Prix : à fixer.
Date : juillet.

Kimparana
Opération pilote. Premier chantier organisé dans le cadre de l'opération « Enfants du Sahel » de la F.M.V.J. Création d'un jardin potager pour les enfants des écoles. Jardin alimenté par une pompe fonctionnant à l'énergie solaire.
Objet du chantier : construction du réservoir de réception d'eau. Clôture

des installations de pompage et du jardin potager.
Hébergement : dans une école.
Prix : 3 445 F
Date : du 3 juillet au 28 juillet.

MAROC

Salé (200 000 habitants)
Objet du chantier : aménagement d'un quartier d'un bidonville.
Hébergement : dans une école.
Prix : 2 400 F
Date : du 4 au 29 juillet.

SENEGAL

Région de M'Bour
Trois villages — Foua, Soussoum, Crulor — de la région de M'Bour sont regroupés pour le premier chantier dans le cadre d'échanges du département de l'Aube et de la région de M'Bour.
Objet du chantier : travaux agricoles.
Hébergement : dans une école.
Prix : 3 445 F
Date : du 5 au 31 juillet.

TOGO

Agou (105 km au nord-ouest de Lomé)
Deuxième chantier dans l'attente d'un jumelage.
Objet du chantier : poursuite de la construction d'un centre social d'alphabétisation. Fabrication de parpaings en ciment, damage.
Hébergement : dans un centre
Prix : 3 815 F
Date : du 6 au 30 août.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX.

- L'âge souhaité est 20 ans.
- Un week-end de préparation est obligatoire.
- Les tarifs annoncés sur les pays d'Afrique noire sont fixés pour les moins de 20 ans. Une majoration est demandée pour les plus de 20 ans. Toute modification des tarifs aériens peut entraîner un réajustement des prix.

ENFANTS DU SAHEL

Enfants du Sahel n'est pas une action d'assistance unilatérale, mais une démonstration concrète des principes de coopération mondiale intercommunale de caractère éducatif et culturel, selon les principes établis par la *Fédération mondiale des villes jumelées*.

L'opération *Enfants du Sahel* a pour but d'aider les enfants africains des villes jumelées de la région du Sahel à créer, près de leurs écoles, des jardins potagers, destinés à fournir des légumes et des fruits pour leurs cantines scolaires. Les potagers seront implantés sur des terrains choisis par les municipalités et mis à la disposition des enfants. Ils seront alimentés en eau par des pompes solaires ou des éoliennes.

Le programme ambitionne la réalisation de vingt projets étalés sur trois ans dans six pays.

Un exemple : au Mali, l'implantation de trois jardins potagers alimentés par trois pompes à énergie solaire est prévue en 1980 à Kimparrana (district de San) ; à Kignan, (gouvernorat de Sikasso) ; à Goumbou (cercle de Nara).

Les études techniques ont été réalisées en fonction des conditions locales et en accord avec les autorités concernées.

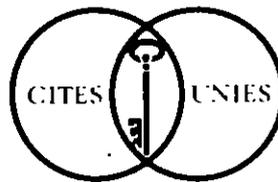
C'est à *Mali Aqua Viva* que seront confiés les forages et l'installation des trois pompes. Coût moyen d'un jardin potager (5 000 m²), outillage et pompe à énergie solaire (y compris forage) : 225 000 FF. Il est évident que ces points d'eau (80 m³ par jour en moyenne) serviront également à l'ensemble de la population.

Cette action est financée par : le produit des ventes réalisées par les enfants et les comités de jumelage, une subvention de la Commission des Communautés européennes pour le projet du Mali, l'UNICEF pour l'outillage, les dons de personnes morales ou privées.

Parents, enseignants, élus locaux, responsables d'associations, que pouvez-vous faire pour aider les enfants ?

- leur donner les moyens de s'informer (documentation, exposés, causeries...).
- les aider à organiser leur action,
- faciliter leurs démarches et la réalisation de leurs projets.

En France, comme dans d'autres pays, les villes et leurs comités de jumelage sont invités à prendre toutes les initiatives pour faire participer le plus largement possible les enfants et la population au succès de l'opération : sensibiliser la population et en particulier des enfants (diffusion du tract, exposition, action auprès de la presse) ; organisation d'une « *Journée Enfants du Sahel* » ; stands de vente des objets confectionnés par les enfants des écoles ; spectacles, tombolas, vente du « *verre d'eau pour le Sahel* » (selon l'idée du comité Alençon-Koutiala) ou d'un bol de riz ; vente du disque « *Enfants du Sahel* » ; vente d'autocollants.



FEDERATION MONDIALE DES VILLES JUMEEES — CITES UNIES (FMVJ) :

Organisation internationale non gouvernementale (ONG), statut consultatif de catégorie 1 auprès du Conseil économique et social des Nations Unies, auprès de l'Unesco ainsi qu'au Conseil de l'Europe ; reconnue d'utilité publique en Afrique, lauréate du « Prix mondial de la Coopération ».

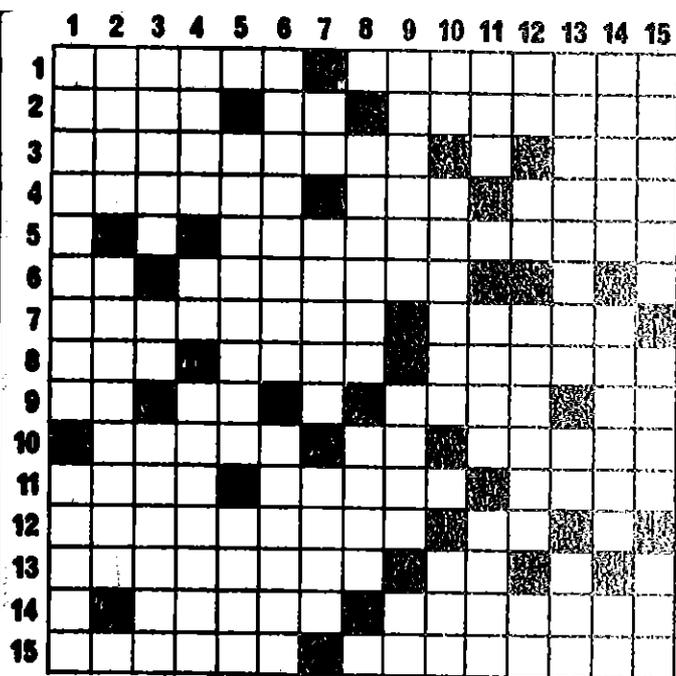
Siège : 2, rue de Logelbach, 75017 Paris, France, tél. : 766 75 10.

Adresse télégraphique : JUMELAGE-PARIS.

Délégué général : Jean-Marie Bressand (Paris).

La FMVJ a pour mission essentielle la coopération mondiale fondée sur l'action des individus par l'intermédiaire de la commune. Sans discrimination aucune de race, de classe, d'opinion politique, philosophique et religieuse, elle s'efforce notamment au moyen du jumelage des villes et d'une éducation bilingue, de développer, chez les hommes et les femmes rassemblées dans ces communautés de base que sont les communes, la conscience de leur solidarité et de leurs immenses possibilités d'échanges mutuels, au bénéfice prioritaire des populations les moins favorisées. Elle cherche ainsi à regrouper, dans un même idéal de paix et de fraternité, des villes de tous les pays et à les faire participer à des actions communes en faveur de la paix, du développement et d'une éducation civique internationale, en vue de rassembler les « Cités Unies », base populaire des Nations Unies.

Universelle, la FMVJ applique la démocratie directe par l'adhésion individuelle des villes et autres collectivités locales et régionales de tous pays. Le financement de ses activités est assuré par les cotisations de ses adhérents, par les contrats de travail ou de coopération, et par des subventions gouvernementales. La FMVJ sauvegarde une parfaite indépendance politique, explicitement garantie par ses statuts et par les engagements pris par ses membres à l'occasion de leur adhésion.



Fil conducteur : un péché capital

Horizontalement

1. Homme d'une avarice sordide. Personnes qui s'enrichissent aux dépens d'autrui.
2. Celle des sables évoque le

- désert. Possessif. Auteur de la pièce *L'Avare*.
3. Un rêveur. Existe.
4. Sorte de porcelaine. Se boit dans les pubs. Administré
5. Soumise.

6. Interjection. Prôner.
7. Surprise-partie. Blasphémateur.
8. Dorures Brame. En enfer chez Rimbaud.
9. Mot anglais. Demi-gavroche. Il nous joue parfois de vilains tours. Pris connaissance.
10. Hérétique. Possessif. Réjouit.
11. Esclave d'Abraham. Employé. Signe de vieillesse.
12. Meltions au point. Santa d'Amérique.
13. Liqueur qui rappelle le pastis. Tantale.
14. Divisions administratives grecques. Avarès.
15. Subit. Commerçante spécialisée.

Verticalement

1. Il fait des économies sordides. Langue étrangère.
2. Erre au hasard. Avare de théâtre.
3. Département. Coutumes. Avarès.
4. Oiseau cajoleur. Riche symbole. Homme avide de gains mesquins.
5. Avarice ignoble. Il baptisa Clovis.
6. Relative à la fabrique. Se paie à l'hôtel.
7. Petit poids romain. Débité le bois Godiches.
8. Marques. Expression de l'état de santé.

9. Prénom féminin. Animaux ou hommes avarès. Chrome symbolique.
10. Molybdène. Entichée. Coutume anglaise.
11. Espèce d'ondulation. Huche à pain. Besoin de vivres.
12. Romains. Pouffé. Homme très avare. Adverbe.
13. Rentrats. Petit animal. Sorte d'appel.
14. Dressé. Entre la Troade et l'Ionie. Terme de métier.
15. Vieille mesure de capacité. Multitude. Se permet.

*Solution en
page :
Cuisine*

